



COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

Sur la plateforme **jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr** au plus tard le 28 mars 2021 à minuit.

Les dossiers seront instruits pour évaluer leur pertinence technique, leur intérêt collectif et innovant, leur faisabilité et leur coût, selon des critères prédéfinis.

Un jury se réunira en avril 2021.

Les élus délibéreront des projets retenus le 4 juin prochain.



QUE SE PASSE-T-IL CONCRÈTEMENT ENTRE LE 6 ET LE 12 SEPTEMBRE 2021 ?

La Région s'engage à répertorier l'ensemble des projets retenus dans un programme dédié et s'engage à communiquer sur le Festival des solutions écologiques pour valoriser chaque initiative retenue. Chaque organisateur d'événement recevra également des affiches qu'il pourra personnaliser de façon à communiquer au plus près de son territoire.

Du 6 au 12 septembre, toute la Bourgogne-Franche-Comté résonnera au son de la transition écologique, portée par ses habitants. La Région organisera également des conférences, rencontres-débats autour de nombreux intervenants et experts de la biodiversité, de l'environnement et de la transition écologique.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

4, square Castan
CS 51857
25031 Besançon CEDEX

0970289000

Pour toute question ou information complémentaire n'hésitez pas à nous laisser un message !

☎ 03 81 61 61 21

✉ alexandra.perrin@bourgognefranche-comte.fr

Présentez vos initiatives écologiques / proposez un événement avant le 28 mars 2021 sur

jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



À VOUS DE JOUER !

FESTIVAL DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES 2021

VOUS AGISSEZ LOCALEMENT POUR PRÉSERVER LE CLIMAT, L'ENVIRONNEMENT ?

Faites découvrir vos actions/projets en participant au Festival des solutions écologiques dans tout le territoire, du 6 au 12 septembre 2021.



VOUS AVEZ UN PROJET ET CHERCHEZ LE FINANCEMENT POUR LE RÉALISER ?

La Région financera votre projet jusqu'à **22 000 €***

Présentez vos initiatives écologiques / proposez un événement avant le 28 mars 2021 sur

jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr

* sous réserve de l'avis du jury et du vote des élus en lien avec les critères prédéfinis.

© Maxime Suter - 2021



QUELS SOUTIENS ?

Vous avez le choix entre trois formules pour participer au Festival des solutions écologiques 2021 :

Présentez une initiative/organisez un événement en Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec la transition écologique :

- visite d'une réserve naturelle, d'un espace préservé ou restauré
- présentation d'une entreprise exemplaire
- marché de producteurs locaux et bio
- journée porte ouverte dans une ferme bio
- rénovation énergétique exemplaire d'une maison, d'une chaufferie communale, d'une école
- conférence/débat
- visite d'un jardin partagé, d'un poulailler de quartier...
- Et bien plus encore, toute créativité sera appréciée !

Le montant de l'aide sera compris entre 500€ et 2000€ pour vous aider à organiser votre action qui se déroulera du 6 au 12 septembre prochain.

Présentez un projet en lien avec la transition écologique, qui nécessite une aide financière à sa réalisation (travaux, achat de fourniture...) et valorisez-le (réalisé, en cours de réalisation ou encore à l'état de projet) lors du Festival des solutions écologiques du 6 au 12 septembre prochain.

- Construction d'un potager de quartier, d'école...
- achat d'un poulailler de quartier, d'école...
- achat d'une ruche ou d'un four solaire...
- Et bien plus encore, toute créativité sera appréciée !

Votre dossier doit présenter un intérêt collectif. Les projets individuels ne pourront pas être financés. Le montant de l'aide sera compris entre 1500€ et 22000€.

Vous souhaitez présenter une initiative / organiser un événement du 6 au 12 septembre prochain mais pensez ne pas avoir besoin d'une aide financière ? C'est possible !

Inscrivez-vous, la Région valorisera chaque initiative lors d'une grande campagne de communication sur le Festival des solutions.



C'est donner envie à d'autres de s'y essayer. L'écologie ce n'est pas si compliqué au quotidien !



POUR QUOI FAIRE ?

- **Diffuser, débattre** autour de la transition écologique, **montrer que c'est possible et permettre à tous de s'impliquer davantage** dans cette transition, chacun à son niveau, sur son territoire, selon ses moyens, ses envies, ses idées, sa créativité.
- **Sensibiliser le plus grand nombre** par l'exemple, impliquer par la compréhension et la proximité des solutions.
- **Valoriser les initiatives** en Bourgogne-Franche-Comté et leurs auteurs.
- **Montrer que la transition écologique est aussi une véritable opportunité d'inventer ou de développer de nouvelles démarches, personnelles et collectives**, qui respectent notre environnement et ne menacent pas le climat.
- **Financer les projets qui demandent un coup de pouce pour émerger** et accélérer la transition écologique dans les territoires.

OÙ EST-CE ?

Vous organisez votre action dans votre territoire, au plus près de chez vous, pendant la semaine du Festival des solutions écologiques entre le 6 et le 12 septembre.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Particulier
- Association
- Collectivité, EPCI et EPL
- Entreprise
- Établissement scolaire, de l'enseignement supérieur et de la formation

SUR QUELS THÈMES ?

- Agriculture, forêt
- Aménagement du territoire
- Bâtiments durables
- Biodiversité, environnement
- Économie circulaire
- Économie sociale et solidaire
- Financement participatif
- Formation/enseignement
- Industrie
- Transition énergétique, énergies renouvelables
- Transport/mobilité
- Usages du numérique
- Etc.

